



## Assemblée générale

Distr. générale  
7 novembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-septième session

Point 86 de l'ordre du jour

### Développement durable

et coopération économique internationale

#### **Lettre datée du 6 novembre 2002 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du Programme de Bichkek pour la montagne, formulé lors du Sommet mondial de Bichkek pour la montagne, qui a eu lieu du 28 octobre au 1er novembre 2002 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 86 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent du Kirghizistan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Kamil **Baialinov**



**Annexe à la lettre datée du 6 novembre 2002, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Sommet mondial de Bichkek pour la montagne,  
28 octobre au 1er novembre 2002**

**Programme de Bichkek pour la montagne**

**1. Objectifs**

Le Programme de Bichkek pour la montagne a été formulé au Sommet mondial de Bichkek pour la montagne, grande réunion représentative qui a marqué le point culminant de l'Année internationale de la montagne. Le Programme vise à mobiliser des ressources, à définir les grandes orientations de l'action et à en encadrer la réalisation pour garantir la complémentarité des efforts, afin d'assurer le développement continu des initiatives déjà lancées. Il fixe en particulier les grands axes de la contribution des parties intéressées au développement durable des régions montagneuses du monde. Il offre des possibilités d'action conjuguée à tous les échelons, du local au mondial, pour améliorer les conditions de vie des populations des régions montagneuses et préserver l'écologie de ces régions et l'exploitation rationnelle de leurs ressources. Le Programme sera aussi un apport aux débats de l'Assemblée générale et à la poursuite des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire<sup>1</sup>.

**2. Introduction**

Le Programme de Bichkek pour la montagne est fondé sur la riche expérience accumulée dans la documentation relative au développement durable des régions montagneuses, à commencer par le chapitre 13 d'Action 21 « Mise en valeur durable des montagnes » (Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 1992). L'élaboration du Programme a couronné l'Année internationale de la montagne – manifestation qui provient d'une initiative du Gouvernement kirghize – proclamée afin d'encourager la sauvegarde de l'environnement et le développement durable des régions montagneuses, et d'améliorer les conditions d'existence des communautés qui vivent en altitude et celles qui vivent en plaine. La préparation et la célébration de l'Année

- 
- <sup>1</sup> Éliminer la misère et le faim : l'objectif global est de réduire de moitié par rapport à 1990, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour – qui passerait de 29 % à 14,5 % de la population des pays à revenu faible ou intermédiaire. Si cet objectif est atteint, le nombre d'êtres humains vivant dans la misère ne serait plus que de 890 millions (ou de 750 millions si les tendances de la croissance ne changeaient pas)
- Assurer l'instruction primaire universelle
  - Parvenir à l'égalité de droits pour les femmes
  - Réduire la mortalité juvénile et infantile
  - Améliorer la santé maternelle
  - Arrêter la propagation du sida, du paludisme et d'autres maladies
  - Préserver un environnement viable
  - Constituer des partenariats mondiaux au service du développement

internationale ont été l'occasion de nombreuses réunions consacrées à divers aspects de la mise en valeur durable des montagnes (voir la liste des réunions à l'appendice 1); les décisions et déclarations adoptées lors de ces réunions ont été prises en compte dans le Programme de Bichkek. L'élaboration de ce dernier a tiré parti aussi d'une série d'exposés thématiques d'experts internationaux au Sommet mondial pour la montagne, développés ensuite au cours de consultations télématiques intensives. On a tenu compte en outre des recommandations formulées au paragraphe 40 du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable (août 2002).

### 3. Problèmes

Les régions montagneuses constituent 26 % des terres émergées, et sont habitées par 12 % de la population mondiale. La montagne assure les moyens d'existence des communautés qui vivent en altitude et de celles qui vivent en plaine, notamment l'eau douce pour la moitié au moins de l'humanité, la diversité biologique d'importance vitale, des ressources vivrières, forestières et minérales. La montagne offre aussi une richesse culturelle, donnant à la population de la planète, qui s'urbanise de plus en plus, un lieu où se refaire physiquement et spirituellement.

Les montagnards se trouvent face à de graves problèmes. Près de la moitié des 700 millions de montagnards du monde connaissent la pénurie de vivres et la malnutrition chronique. Plus que d'autres, surtout les groupes vulnérables comme les femmes et les enfants, ils souffrent de la répartition inégale des ressources – et des conflits.

Les décisions politiques qui retiennent sur l'utilisation des ressources des montagnes se prennent habituellement dans des structures de pouvoir physiquement éloignées des communautés montagnardes, marginalisées politiquement, qui ne reçoivent pas une rémunération suffisante pour les ressources naturelles, les services et la production qui en proviennent. Les écosystèmes montagneux, qui présentent une diversité exceptionnelle, sont également fragiles du fait de l'escarpement des pentes, des caractéristiques particulières aux fortes altitudes, et des conditions climatiques extrêmes. Nombre d'écosystèmes montagneux sont dégradés parce que les gens sont contraints d'utiliser des méthodes peu viables dans l'agriculture et dans d'autres branches du développement économique.

Les changements climatiques, les catastrophes naturelles et d'autres forces encore mettent en péril le réseau complexe que constitue la vie dans les montagnes. Or, l'aggravation de la pauvreté et la dégradation de l'environnement ont des conséquences qui s'exercent bien au-delà des communautés montagnardes. Nous en voyons les résultats : guerres, terrorisme, mouvements de réfugiés, migration, potentiel humain perdu, sécheresse, famines, et nombre croissant de glissements de terrain, de torrents de boue, d'inondations et d'autres catastrophes naturelles qui touchent les régions d'altitude comme de plaine. De surcroît, la fonte rapide des glaciers et la dégradation des bassins versants limitent l'accès à l'eau pour la satisfaction des besoins vitaux et augmentent le risque de conflits causés par la répartition de ressources en eau qui s'épuisent.

---

\* L'appendice n'est pas inclus.

#### **4. Déclaration**

Participants au Sommet mondial de Bichkek pour la montagne, couronnement de l'Année internationale de la montagne, nous réitérons nos engagements et nous réaffirmons déterminés à réaliser les objectifs du développement durable des régions montagneuses. Nous nous engageons à défendre les écosystèmes montagneux, à réduire la pauvreté et la malnutrition dans les régions montagneuses, à y promouvoir le maintien de la paix et l'égalité économique, à soutenir les générations de montagnards présentes et futures, hommes et femmes, filles et garçons, pour que leurs conditions de vie leur permettent de poursuivre leurs buts et de réaliser leurs aspirations.

#### **5. Principes directeurs**

Nous sommes favorables à des modes d'action pluridisciplinaires, écorégionaux, décentralisés et portant sur le long terme, qui garantissent la participation de toutes les parties intéressées et de tous les échelons de l'administration à la solution des problèmes essentiels, qui respectent les principes du partage des pouvoirs, de la diversité des cultures et des peuples, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de la sauvegarde de l'environnement. Nous avons un grand attachement à la fois pour les savoirs traditionnels et pour l'information et les connaissances scientifiques, et fondons notre démarche sur les uns et les autres.

#### **6. Plan d'action**

Nous appelons l'Organisation des Nations Unies et les organisations du système des Nations Unies, les États, les organisations internationales et non gouvernementales, le secteur privé, les organisations communautaires, les savants et les particuliers à conjuguer leurs ressources au service des régions montagneuses. Nous appelons aussi les institutions de financement, notamment le Fonds pour l'environnement mondial, à maintenir et développer leur appui. Nous voyons le Programme de Bichkek comme un plan de campagne pour les décennies à venir, dont les détails continueront d'être élaborés par les partenaires.

##### **6.1 Mesures internationales**

###### *Résolution de l'ONU*

Nous proposons de faire élaborer par le Groupe de travail des Nations Unies pour l'Année internationale de la montagne des propositions pour un projet de résolution de l'ONU sur le développement durable des régions montagneuses. Cette résolution pourra fixer l'orientation que prendront l'ONU et ses institutions pour définir des approches politiques et des programmes correspondant aux buts et aux principes énoncés dans le Programme de Bichkek, invitant à continuer et à développer la coopération et à optimiser l'action dans les régions montagneuses du monde entier. Nous demandons en outre au Groupe de travail de prêter attention aux rapports cruciaux entre les montagnes et les ressources en eau, en tenant compte notamment du fait que 2003 est l'Année internationale de l'eau douce, et d'envisager d'instituer une Journée internationale de la montagne.

*Partenariat international*

Nous appuyons le Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses, résultat de type 2 du Sommet mondial pour le développement durable. Nous nous félicitons que la FAO ait proposé d'accueillir le secrétariat du Partenariat et de coordonner les travaux du Groupe de travail interinstitutions pour les montagnes, qui en assurera le service. Nous appelons le PNUE à promouvoir une gestion écologiquement efficace des régions montagneuses, notamment dans les pays en développement, en renforçant les réseaux écologiques et les capacités écologiques, en appuyant les accords régionaux et en constituant des partenariats entre instances publiques et privées. Nous comptons voir maintenu et développé le rôle du PNUD et de l'UNESCO, de l'Université des Nations Unies et d'autres entités des Nations Unies, des banques de développement multilatérales, d'autres organisations internationales, et des pays.

La structure et les méthodes de travail du Partenariat seront continuellement affinées de manière que son efficacité s'améliore. Nous invitons les organisations et les pays intéressés à s'associer au Partenariat et à lui fournir un financement suffisant.

Nous sommes favorables à la proposition de créer un nouveau réseau de pays et régions en développement montagneux au sein du Partenariat, et appuyons la mise en place d'un groupe de réflexion chargé d'y travailler.

*Valorisation des potentiels*

Nous estimons que la valorisation des potentiels de tous niveaux peut revêtir une grande importance pour renforcer les capacités des entités qui travaillent en montagne, pour nous permettre de mieux comprendre les processus à l'oeuvre dans la montagne, et ses problèmes, nécessités, possibilités et valeurs spécifiques. Il faut assurer pour cela la participation des systèmes d'enseignement à tous les niveaux, des organisations non gouvernementales, des gouvernements, des milieux politiques et des organisations internationales.

*Science et technologie*

Nous invitons la communauté scientifique et les institutions de financement, à l'échelon international et national, à favoriser la mise en place d'un partenariat international de soutien aux programmes de recherche, de surveillance, et d'alerte rapide qui servent le développement durable des régions montagneuses. Nous tenons à souligner que les initiatives doivent être axées sur les aspects biophysiques, politiques, sociaux, économiques et culturels, et procéder par des méthodes sectorielles, intersectorielles et pluridisciplinaires, servant ainsi une conception intégrée des problèmes étudiés et des possibilités de mise en valeur durable des montagnes.

**6.2 Mesures régionales (supranationales)***Axe régional*

Nous sommes persuadés que les territoires montagneux transfrontières appellent une démarche distincte, qui tienne compte de leurs caractéristiques particulières – écologiques, sociales, politiques, culturelles et économiques – et de leur potentiel de développement.

*Coopération régionale*

Nous estimons particulièrement important d'assurer une bonne coordination entre partenaires de tout niveau oeuvrant en montagne et dans les régions avoisinantes, ainsi que dans les plaines, pour la recherche de solutions de développement et la sauvegarde de l'environnement des régions montagneuses transfrontières.

*Accords régionaux*

Nous sommes favorables à des instruments officiels tels que chartes et conventions, et appuyons une politique intégrée de renforcement de la coopération internationale entre pays limitrophes.

**6.3 Mesures nationales***Gestion*

Nous appelons les gouvernements à pratiquer le partage des pouvoirs en déléguant le droit de décision aux échelons inférieurs des instances de gestion, de l'échelon national à l'échelon régional, à celui des communautés, et à celui des sociétés et des particuliers.

*Instruments politiques*

Nous appelons les gouvernements à élaborer une législation et une réglementation favorables au développement des régions montagneuses, surtout de celles qui connaissent des conditions économiques et sociales extrêmes, et les invitons à réévaluer en conséquence leurs priorités nationales. Nous invitons aussi les partis politiques et les gouvernements à participer aux initiatives internationales en les soutenant au niveau local.

*Connaissances des montagnes*

Nous constatons que le manque de connaissances géographiques précises sur les aspects socioéconomiques et écologiques de la vie en montagne empêche de comprendre et d'analyser les problèmes que posent les moyens d'existence dans ces régions. Nous appelons les gouvernements à réunir, à publier et à utiliser des données sur les montagnes, de manière à améliorer la prise de décisions visant à y assurer un développement durable, surtout compte tenu du retard pris par le développement économique des régions montagneuses.

*Mécanismes d'investissement et de rémunération*

Nous sommes convaincus qu'il est possible de surmonter l'inégalité économique entre les régions montagneuses et les plaines avoisinantes par des investissements suffisants et des mesures complémentaires. Nous appelons les gouvernements à introduire des mécanismes de soutien aux communautés montagnardes assurant une rémunération acceptable des services et des produits fournis par ces communautés et des biens naturels et culturels qui y sont utilisés, mécanismes qui devront être cordonnés entre producteurs et consommateurs.

*Communications*

Nous reconnaissons que les spécificités des régions montagneuses rendent les communications beaucoup plus difficiles sous nombre d'aspects. Nous appelons en particulier les gouvernements à élargir les applications de l'informatique et des télécommunications pour améliorer le mode de vie des montagnards.

**6.4 Mesures locales***Autogestion locale*

Nous sommes favorables à l'autogestion locale et à la propriété locale des ressources, aux libertés individuelles, à l'autodétermination culturelle et aux croyances traditionnelles, qui forment un ensemble sur lequel repose le développement durable des régions montagneuses, surtout lorsque les influences extérieures sont particulièrement fortes.

*Développement local*

Nous appelons toutes les parties intéressées à prendre des mesures à l'échelon local pour améliorer les conditions de vie des montagnards, à organiser la gestion économique de manière qu'elle garantisse l'innocuité écologique et le développement durable. Les partenaires extérieurs doivent soutenir les initiatives locales selon ce qui leur est demandé à l'échelon local.

---